



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS
DE FONTAINEBLEAU
Monsieur Pascal GOUHOURY
Président
44 Rue du Château,
77300 Fontainebleau

Ref : EM/PG/2020-216

Melun, le 24 février 2020

Dossier suivi par : M^{lle} M^laurie DOUAUD
Chargée d'Études en Urbanisme
Tél : 01.64.79.26.16
Email : m^laurie.douaud@cma77.fr

Objet : Avis de la CMA 77 sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Bourron-Marlotte

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier du 4 février 2020 relatif à l'arrêt du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Bourron-Marlotte, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne n'a pas d'observations à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.


Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Elisabeth DETRY
Présidente

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DE SEINE-ET-MARNE**

4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun • 01 64 79 26 16

 www.cma77.fr • m^laurie.douaud@cma77.fr

MEAUX • CHELLES • MELUN • MONTEREAU • PROVINS

